



# Règlement intérieur Tournois TOTEM 2e édition



## Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Mundolsheim et la librairie TOTEM organisent la deuxième édition du tournois TOTEM le **dimanche 11 janvier 2026**. Ce dernier est homologué par la fédération française des échecs et compte donc pour le classement FIDE rapide (Homologation n°70292).

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs disposant au moins d'une licence B ou affiliés à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2025-2026. Il se déroulera en 7 rondes à la cadence 12min + 3s/coup.

## Article 2 : Règlements appliqués

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. entrées en application le 1er janvier 2025. L'article A5 de l'annexe A « Parties en cadence Rapide » s'applique. Le classement Elo pris en compte est le dernier classement rapide FIDE.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent, il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera arrivé à zéro. En l'absence d'explication valable de sa part il sera éliminé du tournoi.

A l'issue des parties le vainqueur de la partie ou le conducteur des blancs en cas d'égalité se doit de transmettre le résultat de la partie.

## Article 3 : Horaires et lieu de jeu

Lieu : Librairie Totem 36 41 rue Principale 67300 Schiltigheim

Horaires :

Pointage	9h-9h45
Ronde 1	10h
Ronde 2	10h45
Ronde 3	11h30
<i>*PAUSE DÉJEUNER*</i>	
Ronde 4	13h30
Ronde 5	14h15
Ronde 6	15h
Ronde 7	15h45
Remise des prix	17h

*Les horaires sont donnés à titre indicatif et dépendent du déroulement du tournoi.*

## Article 4 : Droits d'inscription

Pour tous : 10€ de frais d'inscription (+ 10€ pour le repas)

## **Article 5 : Appariements et départages**

Les appariements sont réalisés au système suisse à l'aide du logiciel PAPI.  
Le départage des ex-aequo se fait en appliquant successivement : buchholz tronqué , buchholz et enfin performance.

## **Article 6 : Prix**

Les prix seront distribués à la place et sont non cumulables.  
Les prix sont des bons d'achat valables dans la boutique TOTEM de valeur :

1 <sup>er</sup> du tournoi	60€
2 <sup>eme</sup> du tournoi	40€
3 <sup>ème</sup> du tournoi	20€
1 <sup>er</sup> –16 ans (minime et moins)	20€

L'absence à la remise des prix peut impliquer la renonciation à toute récompense éventuelle.

## **Article 7 : Arbitrage**

L'arbitre de ce tournois est Sasha PETER, arbitre fédéral Open (AFO).

## **Article 8 : Conduite des joueurs**

Les joueurs inscrits à ce tournoi s'engagent à respecter ce règlement, à avoir une bonne conduite et à faire preuve de fair-play.

Si sa partie est en cours, un joueur n'est pas autorisé à quitter l'espace de jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle de jeu.

Signature de l'organisateur :

Sébastien PETER

Signature de l'arbitre :

Sasha PETER